

La Caisse des dépôts investira dans 50000 m² d'activités tertiaires à Ivry... mais sans ses 3000 salariés

Le personnel francilien de la **CDC** va finalement déménager sur un site parisien à Austerlitz et non à Ivry, comme annoncé en novembre 2021. La mairie val-de-marnaise dit regretter ce changement dans un projet appelé à doper l'attractivité économique de la commune.



Elle ne va finalement pas devenir « le premier employeur » de la ville d'Ivry (Val-de-Marne). Après une période de six mois de réflexion, la Caisse des dépôts a décidé de transférer son personnel francilien, qui représente 3 000 salariés, sur un site parisien à Austerlitz, et non dans le Val-de-Marne comme annoncé initialement. « La Caisse des dépôts et consignations (CDC) maintient son investissement à Ivry mais sans ses salariés », a fait savoir la municipalité communiste.

Qui rappelle que « le projet prévoyait d'accueillir dès 2025 quelque 3 000 salarié-e-s dans 50 000 m² de bureaux, au coeur de la ZAC Ivry-Confluences. Mais aussi des équipements : un auditorium, une maison médicale, un espace dédié au vélo ou encore des restaurants ».

« Le projet d'Ivry était devenu surdimensionné »

Installation qui ne se fera donc pas, c'est définitif. « À l'issue de cette phase de concertation interne, il a été décidé de retenir d'autres options que celle d'Ivry », indique-t-on à la **CDC**. Les salariés rejoindront un bâtiment actuellement occupé par le groupe bancaire BPCE.

Elle met en avant deux éléments ayant conduit au « maintien d'une implantation plus centrale pour les collaborateurs » : «



l'intermodalité de l'accès au site » à Paris, ainsi que « le déploiement massif du télétravail depuis un an » qui a conduit à « revoir en profondeur le cahier des charges ». Ainsi, et à ce titre, « le projet d'Ivry était devenu surdimensionné ».

Pour la mairie, la CDC « a cédé à la pression des syndicats »

« Malgré sa mobilisation et celle de ses partenaires », rappelle la municipalité d'Ivry qui dit regretter « que cette institution décide de ne pas s'investir directement dans ce projet ».

Plus encore, elle estime que la CDC « a cédé à la pression des syndicats ». Le syndicat Unsa, « qui n'a eu de cesse en 2021 de se battre contre le projet d'Ivry », considère avoir été « écouté par le directeur général en décembre dernier ». L'Unsa avait alors « refusé de noter le site d'Ivry », parmi d'autres choix, « considérant que celui-ci devait être abandonné définitivement ».

Pour l'Unsa, un choix qui a « du sens »

Pour le syndicat, « le choix d'Austerlitz a du sens, compte tenu de l'implantation d'une grande partie du personnel, aujourd'hui éclaté dans trois bâtiments sur l'archipel d'Austerlitz ».

De son côté, la ville d'Ivry pointe les « coûts financiers supplémentaires qu'implique ce site » et le fait que « l'installation d'une partie des salariés de la Caisse des dépôts dans une commune de la banlieue sud-est » aurait revêtu « une dimension visionnaire ».

Cette décision relative aux salariés « ne remet évidemment pas en question le fait que la Caisse des dépôts reste l'investisseur du site d'Ivry car elle considère qu'Ivry est un territoire d'avenir dans la métropole francilienne : c'est avant tout à ce titre qu'elle s'est positionnée et a confirmé son engagement à la ville », fait valoir la CDC, qui insiste sur le fait que « le projet lui-même est, et demeure, un magnifique projet sur le plan architectural, avec une haute ambition en matière environnementale et de qualité des espaces de travail et de vie ».

0X1vjg8vTQEH0qBXYk0TIOYGPxXO54D8S779a7z5EJHKT90zXa37bqozfk4SIM_59mRKTAKHFKFX06yAAZWNJ